



## LA MAISON DE LA MOBILITÉ ET DU TOURISME, UN SITE UNIQUE EN FRANCE

### UN POINT CENTRAL D'INFORMATION

La Maison de la Mobilité et du Tourisme est un nouveau service public qui permet de regrouper dans un même lieu les informations sur :

- les modes de déplacement
- les lieux touristiques à visiter
- les offres d'hébergement

### DE NOMBREUX SERVICES

- des professionnels à votre écoute qui vous conseillent dans vos déplacements.
- des événements dédiés à la mobilité, à l'innovation dans le domaine du transport et à la valorisation du territoire.
- une application mobile et des tablettes tactiles pour accéder rapidement à l'information.
- un Point.Vélo pour louer des vélos et des trottinettes.

### UN EMPLACEMENT AU COEUR DU CENTRE-VILLE

**TAC, opérateur de mobilité**  
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
Le samedi de 9h30 à 12h30

**2 place de la gare - 74 100 Annemasse**  
**Monts de Genève, office du tourisme**  
Le mardi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
Le mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
Le samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00  
Le dimanche de 9h30 à 13h30 (été uniquement)

## LES ITINÉRAIRES VÉLO

### Grand Genève voieVerte

Nouvel axe dédié à la mobilité active, il relie la commune de Bonne au centre de Genève en passant par Annemasse. Cette voie verte s'intègre dans la Véloroute Léman Mont Blanc en direction de Chamonix (V61).

**12 km** de tracé de la frontière suisse à Bonne

**A terme 37 km** de tracé de Bonne (Haute-savoie) à St-Genis-Pouilly (Ain) en passant par Genève

**64%** du parcours en voies réservées aux modes actifs

**6 communes** de l'agglomération traversées



Cette Véloroute Voie verte relie les Alpes suisses à la mer Méditerranée sur 815 km. Sur le territoire d'Annemasse Agglomération, l'itinéraire qui s'intégrera à la ViaRhôna sera aménagé à partir de 2020 jusqu'en 2023.

**50 km**

environ de liaison provisoire existe entre Chens-sur-Léman et Valleiry. Cet itinéraire provisoire passe aujourd'hui du côté suisse et peut être facilement rejoint depuis la Voie Verte à Genève

**A terme 20 km**

de tracé de Machilly à Etrembières en passant par Saint-Cergues, Juvigny, Ville-la-Grand, Annemasse, Ambilly, Gaillard

### PROJET DE PAYSAGE PRIORITAIRE DE L'ARVE

Il s'agit d'un projet transfrontalier de mise en valeur de l'Arve, intégrant notamment une boucle cyclable de découverte de l'Arve et de ses paysages.

**1,5 km** de voie verte rustique existe le long de l'Arve à Gaillard

**A terme 17,3 km** de boucle cyclable avec des aménagements

## PLANS DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES



Opérateur de mobilité

2 place de la gare  
74 100 Annemasse  
Tél : 0 800 001 953  
(appel gratuit depuis un poste fixe)

www.tac-mobilites.fr



## INTERMODALITÉ, VOS DÉPLACEMENTS

Avec l'arrivée du Tram, du Léman Express, de la voie verte et le déploiement du BHNS Tango et des parkings relais, l'intermodalité a plus que jamais sa place au sein de l'agglomération d'Annemasse. Elle a pour objectif de combiner de manière optimale plusieurs modes de transports au cours d'un même déplacement. Des solutions existent pour se déplacer autrement, alors profitez-en !



### Application TAC Mobilités

Téléchargez l'outil indispensable pour obtenir l'information en temps réel, acheter vos titres de transports ou calculer vos itinéraires.



### Application Géovélo

Laissez-vous guider, le GPS existe aussi pour les vélos. Retrouvez bientôt tous les itinéraires sur le Grand Genève grâce à cette application.



### Point.Vélo, le vélo à l'honneur

Louez un vélo électrique, pliant ou une trottinette pour une période allant de 1 à 3 mois ou laissez-vous tenter par un vélo classique pour une période pouvant aller jusqu'à 1 an au Point.Vélo, service de location au sein de la Maison de la Mobilité et du Tourisme.



### Le covoiturage, moins de dépenses, une meilleure qualité de l'air !

Partagez vos trajets quotidiens en vous inscrivant sur **Mov'ICI**. Trouvez ou partagez votre itinéraire avec covoiturage léman.



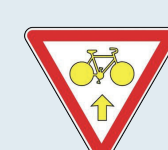
### L'autopartage, disposez d'un véhicule quand vous le souhaitez

Utilisez les voitures en libre-service grâce à **Citiz**, le premier réseau coopératif d'autopartage. 5 véhicules sont disponibles sur l'agglomération d'Annemasse.

## SIGNALÉTIQUE



Accès interdit aux cyclistes



Autorisation aux cyclistes de passer le feu rouge afin de tourner à droite ou de continuer tout droit (selon la flèche). La priorité est aux piétons



Sauf SAUF Sens Interdit à tous les véhicules sauf aux cyclistes



Double sens cyclable



Débouché de cyclistes venant de droite ou de gauche



Aire piétonne (circulation des cyclistes à allure du pas)



Début et fin de piste ou bande cyclable facultative interdite à tout autre véhicule



Début et fin de piste ou bande cyclable obligatoire interdite à tout autre véhicule (sauf cycliste avec side-car ou remorque)



Début et fin de voie verte

## ITINÉRAIRES VÉLO

- Projet de véloroute voie verte ViaRhôna
- Projet de Paysage Prioritaire (PPP) de l'Arve
- Boucles cyclables départementales

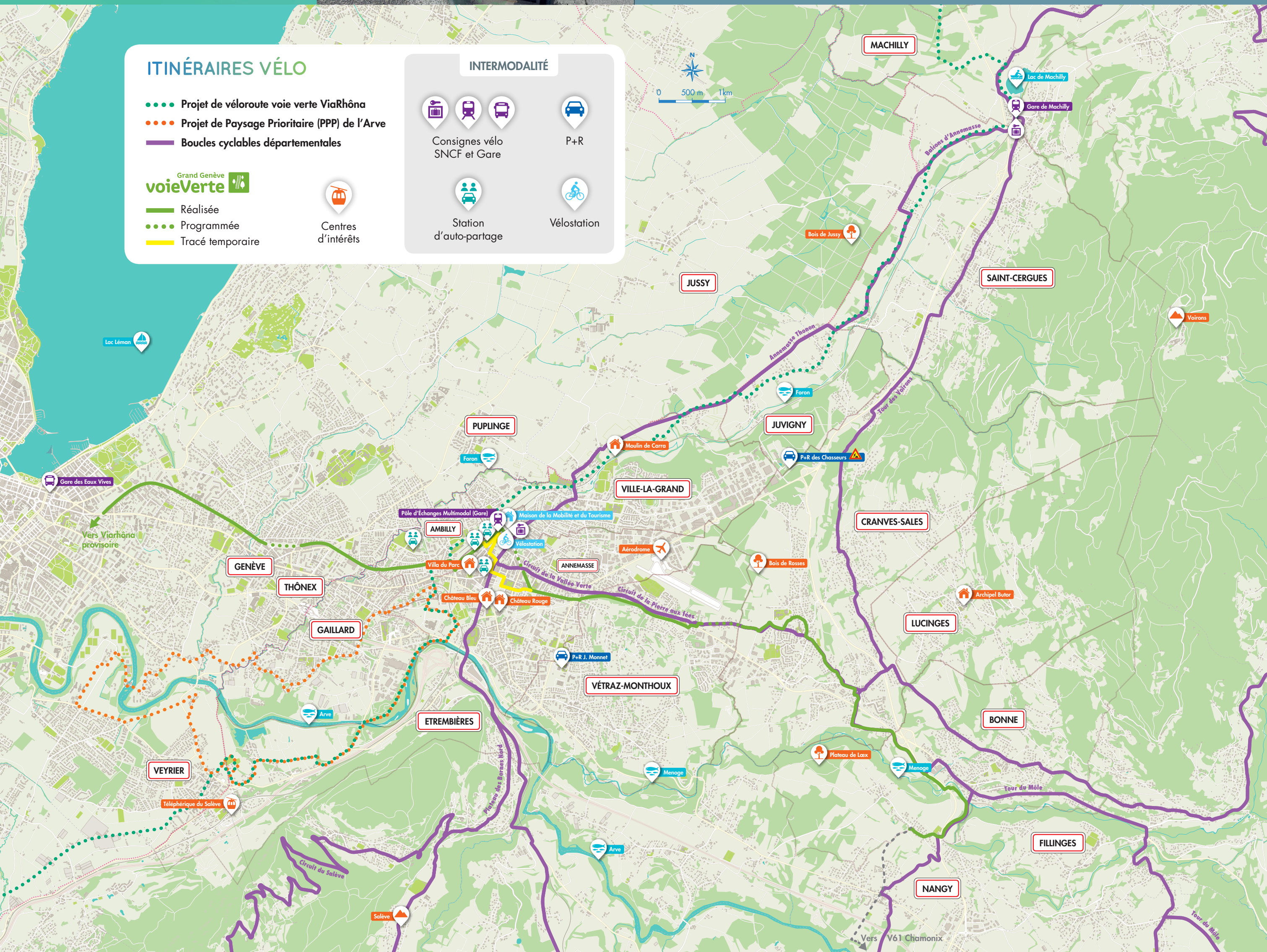


- Réalisée
- Programmée
- Tracé temporaire



## INTERMODALITÉ

- Consignes vélo SNCF et Gare
- P+R
- Station d'auto-partage
- Vélostation

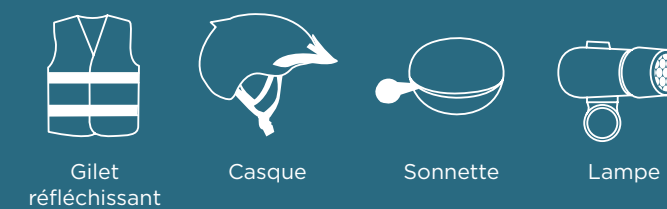


## ADOPTÉ LA BONNE ATTITUDE

Considéré comme un usager de la route, le cycliste doit respecter le code de la route. Voici quelques conseils pour une bonne cohabitation avec les autres usagers de la route :

- En règle générale, roulez à droite en laissant au moins 1 mètre entre votre vélo et les voitures en stationnement. Les automobilistes stationnés peuvent ouvrir leur portière à tout moment.
- Dans les rues étroites et à sens unique, roulez au milieu plutôt que de vous laisser doubler et serrer.
- Indiquez que vous allez tourner en tendant le bras. Vérifiez dans toutes les directions avant de vous lancer. Avant de vous déporter sur la gauche, regardez derrière si un véhicule ne va pas vous dépasser. Respectez les règles de priorité.
- Sur chaussée humide, freinez plus tôt et ralentissez pour tourner.
- Utilisez vos freins avant et arrière pour ralentir ou vous arrêter.
- Évitez de dépasser les bus et poids lourds et gardez vos distances car leurs angles morts sont particulièrement dangereux.
- Les giratoires :
  - A une voie, prenez la place de la voiture.
  - A plusieurs voies, utilisez l'aménagement cyclable s'il est équipé sinon, prenez la place de la voiture sur la voie la plus à droite. Gardez votre voie et manifestez vos intentions !

### Le bon équipement pour rouler en toute sécurité :



## + D'INFORMATIONS

### SUR LES SITES SPÉCIALISÉS

Maison de la Mobilité et du Tourisme  
www.tac-mobilites.fr  
www.monts-geneve.com

Itinéraires vélo  
www.viarhona.com  
www.tac-mobilites.fr/voie-verte-grand-geneve

Boucles cyclables départementales  
www.hautsavoieexperience.fr

Association "En ville à vélo"  
www.envilleavelo.fr  
L'association En ville à vélo propose un atelier d'auto-réparation «Pignon Sur Rue», des cours de mécanique vélo, des vélos d'occasion, une vélo-école pour adultes.

## LES VÉLOROUTES DÉPARTEMENTALES



- Voie partagée
- Voie verte réalisée
- Voie verte à échéance 3 ans
- Voie verte à échéance 5 ans
- Voie verte à échéance 10 ans

## LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Les aménagements cyclables se multiplient pour faciliter et sécuriser la circulation des cyclistes. Pistes cyclables, bandes cyclables, voies vertes, véloroutes... Qu'y a-t-il derrière tous ces termes ?

### PISTE CYCLABLE

Section de chaussée spécifique dédiée exclusivement aux cyclistes. Elle est matériellement isolée des voies de circulation des véhicules motorisés.

### VOIE VERTE

Axe de circulation ouvert à tous les moyens de locomotion non motorisés.

### VÉLOROUTE

Itinéraires pour cyclistes à moyenne et longue distance, d'intérêt départemental, régional, national ou international. Ils traversent les agglomérations et relient les régions via tous types de voies cyclables dont les voies vertes.

### BANDE CYCLABLE

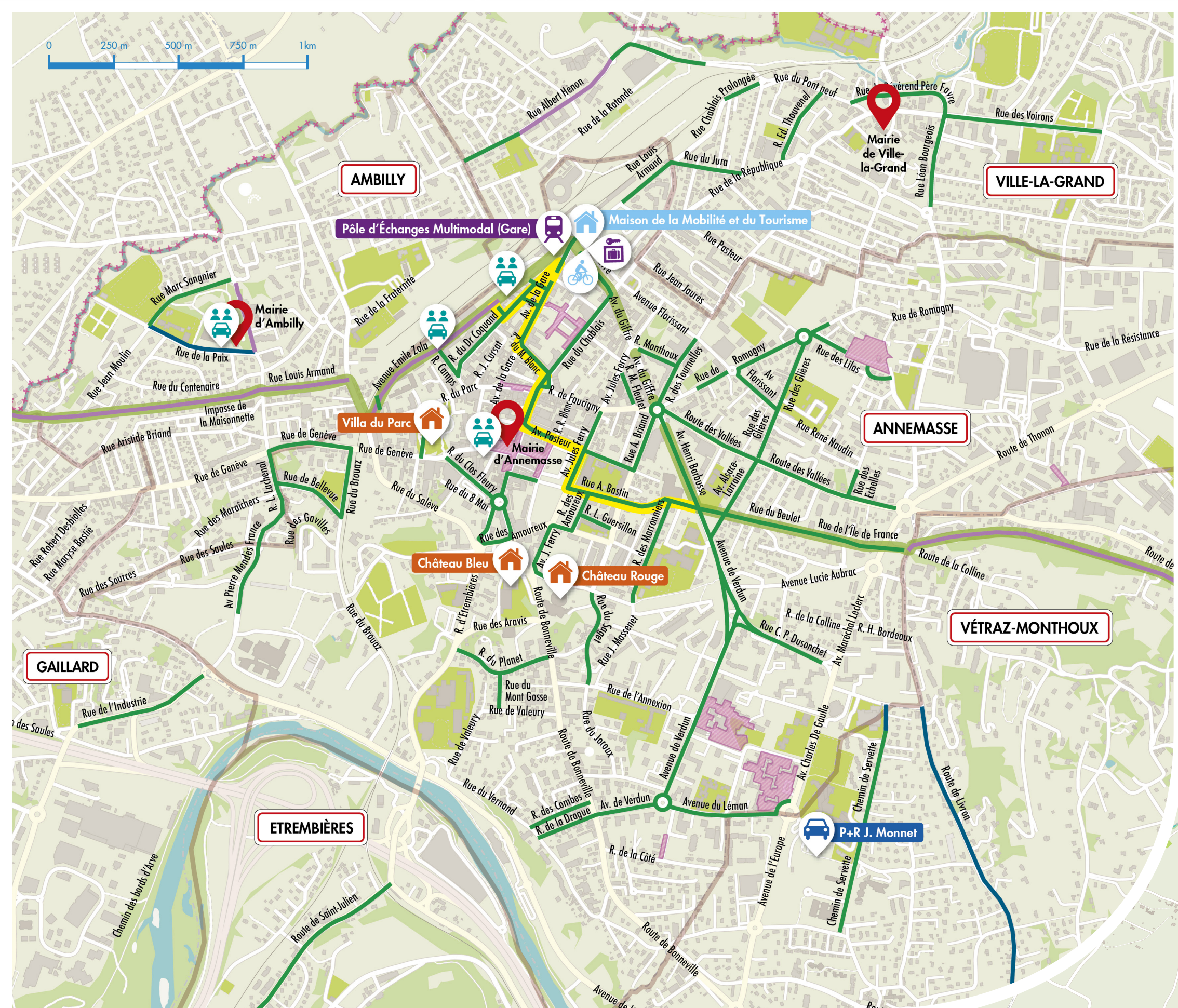
Voie réservée aux cyclistes sur la chaussée, délimitée au sol par une bande blanche discontinue.

### CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE

C'est un aménagement où les automobilistes doivent rouler au centre de la voie et sont autorisés à mordre sur la bande cyclable en cas de croisement de voiture. Cet aménagement est aussi connu sous le nom de Chaucidou.

### SAS VÉLO

C'est l'espace aménagé spécialement pour les cyclistes dans un carrefour à feu rouges. Il se situe entre le feu tricolore et la ligne pointillée devant laquelle doivent s'arrêter les voitures.



### ITINÉRAIRES VÉLO

#### AMÉNAGEMENTS EN FAVEUR DU VÉLO

- Aménagements cyclables
- Site Propre : voie détachée de la route et réservée aux modes actifs
- Chaussée à voie centrale banalisée
- Aires piétonnes

#### Grand Genève

### voieVerte

- Réalisée
- Programmée
- Tracé temporaire

#### INTERMODALITÉ

- Consignes vélo SNCF et Gare
- P+R
- Centres d'intérêts
- Station d'auto-partage
- Vélostation

